# Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES 1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

| CONDITIONS | | PUBLICITE | |
|---|---|---|---|
| Par la Poste, Un an | 20 francs | Annonces | la ligne 0,40 |
| Six mois | 10 francs | Réclames | — 0,75 |
| Trois mois | 5 francs | Faits-divers | — 1,50 |
| Départem. non limitrop. et Etrang., port en sus | | Chronique locale | — 4,00 |



CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur


### TEMPERATURE

Lille, le 21 juin.

| | |
|---|---|
| Minimum, nuit, abrité | 12°3 |
| Minimum, nuit, découvert | 11°4 |
| Surface du sol, à h. du matin | 1°6 |
| A 1 mètre de profondeur | 13°6 |
| De l'air à l'ombre | 15°0 |
| Maximum, jour, à l'ombre | 19°8 |
| Maximum, jour, au soleil | 21°6 |

Etat hygrométrique (8 h. m.) 6 cel.
Etat du ciel : Très couageux.
Direction du vent : O.

BAROMETRE. — Le 21 juin (2 heures matin) la pression était de 765 m/m, le 22 juin (2 heures du matin) la pression est de :

## CHAMBRE DES DEPUTES

### L'interpellation sur les Troubles du Midi

(SUITE)

M. PUGLIESI-CONTI veut répondre. Dès qu'il ouvre la bouche, l'extrême-gauche couvre sa voix, les pupitres sont levés et baissés avec un ensemble comique.

M. Puglisi en rit lui-même.

M. LAFFERRE. — Je ferai mon devoir jusqu'au bout.

M. PUGLIESI veut parler. M. BRISSON lui retire la parole et l'inscrit à la suite.

**M. DE RAMEL**

M. DE RAMEL. — Il faut rechercher la cause des événements. Lorsque les maires ont démissionné ce n'était qu'un mouvement de protestation. M. Ferroul prêchait le calme, appuyé par le Comité d'Argelliers; vous les avez arrêtés. Il fallait leur permettre de s'expliquer devant le juge d'instruction (Applaudissements à droite).

Au lieu de cela, vous les avez violemment arrêtés alors que les fraudeurs sont en liberté.

Vous avez envoyé contre eux un corps d'armée.

Vous êtes la cause des bagarres sanglantes. Si les troupes ont chargé, tiré à tort et à travers, c'est l'autorité civile qui est coupable, car c'est elle qui dispose de la force armée. Le sous-préfet s'était caché dans la sous-préfecture, sa place était à la tête des troupes. (Applaudissements à droite).

Une voix. — C'est une lâcheté !

M. DE RAMEL. — Les sommations n'ont pas été faites. Partout ont eu lieu des charges sur des consommateurs inoffensifs.

On ne doit pas se ruer sur des citoyens, si violents soient-ils, sans les rappeler à l'ordre.

Que reprochez-vous au Midi ?

Il a le sentiment de l'égalité et de l'honnêteté. Il veut la punition des fraudeurs. Faites les arrêter, le calme se rétablira.

M. LASIES félicite M. de Ramel.

**RÉPONSE DE M. CLEMENCEAU**

M. CLEMENCEAU. — Oui, nous avons poursuivi les fraudeurs; c'est l'ordre que nous avons donné.

M. DE RAMEL. — J'ai dit : arrêtez et non poursuivez.

M. CLEMENCEAU. — Citez en un seul qui n'en pas été poursuivi. (Mouvements divers).

M. CAILLAUX. — A l'endroit où on prétende le plus en ce moment, on a fabriqué plus de 400 000 hectolitres de vins mouillés.

M. LASIES proteste.

M. CLEMENCEAU. — Les sommations ont toujours été faites. (Protestations). Je le tiens du préfet lui-même. (Nouvelles protestations).

Lors de l'incendie de la sous-préfecture on a fait deux sommations.

M. LASIES. — La loi dit trois.

M. CLEMENCEAU. — Devant l'Hôtel de Ville les sommations n'ont pu être faites.

Les soldats ont tiré sur la foule qui assommait un malheureux. On a dit que les soldats avaient tiré des coups de revolver, non, pas de revolver.

Voix diverses. — Ils ont des carabines.

M. CLEMENCEAU. — Dans le récit de M. Aldy la foule ne tire jamais.

**M. MILLERAND ATTAQUE M. CLEMENCEAU**

M. MILLERAND monte à la tribune (Mouvement d'attention).

M. MILLERAND. — M. Clémenceau en cherchant à maintenir l'ordre n'a fait qu'accomplir le devoir de tout gouvernement.

Mais une question se pose grave et tragique. La Chambre estime-t-elle que les hommes qui sont au banc du gouvernement sont qualifiés pour remplir ce devoir ? (Applaudissements à l'extrême-gauche).

M. Clémenceau a dit : « J'ai besoin de la confiance de la Chambre, c'est en votre nom que je poursuivrai la répression jusqu'au bout.

Vous ne pouvez déplacer ainsi les responsabilités.

C'est au pouvoir exécutif à agir. Le devoir de la Chambre est de dire et le mein à laquelle elle a confié cette lourde tâche est capable de la mener à bien.

Vous avez dit que vous attendiez qu'on démontrât que c'était de votre imprévoyance qu'était née la situation. Vous l'avez dit.

M. CLEMENCEAU. — Pour vous appeler à la tribune (Rires et applaudissements à gauche).

M. MILLERAND. — C'est un devoir pénible pour moi (Mouvements divers), mais j'obéis à ma conscience.

Le mouvement du Midi ne date pas d'hier ; les meetings se sont succédé. Le gouvernement était renseigné par ses préfets. Il devait prévoir le pire et prendre toutes les précautions.

Il avait devant lui des populations impressionnables et passionnément attachées à la République (Applaudissements).

Etaient-elles incapables d'entendre une parole de raison ? (Très bien) Il fallait le tenter.

Vous ne leur avez parlé que lorsqu'elles étaient engagées à fond dans une impasse.

Les édifices publics ont pavoisé, les municipalités ont voté des crédits, sans que l'autorité préfectorale intervînt.

Le gouvernement a fait dire qu'il regrettait de ne pouvoir forcer les Compagnies de Chemin de fer à accorder le quart de place aux manifestants.

Nous qui vous avons vu de vos mains inconsciences activer l'incendie, ne vous étonnez pas que nous vous refusions notre confiance pour réparer le mal (Applaudissements sur de nombreux bancs).

Je me demande si ce mélange de violence et de faiblesse, d'imprévoyance et de rigueur, n'est pas la marque même du gouvernement que vous dirigez.

Votre gouvernement reçoit place Beauvau les délégués des syndicats. Un entretien a lieu sans aucune critique faite par vous.

Vous n'en êtes pourtant pas avare (Rires).

Le lendemain vous les emprisonnez. C'est une politique de flottement.

M. MAGNIAUDÉ. — C'est ainsi que vous procédiez avec M. Combes (Bruit).

M. MILLERAND. — Je fais mon devoir comme je l'ai toujours fait.

Où nous a conduit ce système. Après un an de législature, après les élections les plus admirables, les projets et les promesses, nous allons tout droit à l'impuissance, à l'anarchie.

Si vous trouvez qu'il n'y a pas assez de troubles dans la rue et dans les esprits, continuez.

Si vous trouvez que cette politique a assez duré, arrêtez-la.

Une voix. — Voilà le sauveur. (Agitation).

M. MILLERAND. — Où me dit : Que proposez-vous ? Voulez-vous au moment du danger ouvrir une crise ministérielle ?

J'avais cru que la marque du régime républicain était d'être impersonnel et de pouvoir remplacer en vingt-quatre heures les hommes du gouvernement. (Bruit prolongé. Vive agitation).

Une voix. — Vous vous offrez ?

M. MILLERAND. — Quand le gouvernement est engagé dans la lutte, si la Chambre s'associe à lui, c'est qu'elle a pleine confiance en lui.

M. THOMSON. — Très bien.

M. MILLERAND. — La confiance qu'on lui donne doit être entière. (Mouvements divers).

Une voix à droite. — Prenez mon cœur.

M. MILLERAND termine en demandant à la Chambre de se prononcer.

Il est applaudi sur quelques bancs; le reste de la Chambre fait hou ! hou !

**M. CLEMENCEAU CONTRE M. MILLERAND**

M. CLEMENCEAU. — Je n'ai pas la confiance de M. Millerand, c'est un événement que je prends a usérieux, mais que je vous demande la permission de ne pas prendre au tragique. (Rires).

Quand trois départements sont en révolte, est-ce le moment de me rappeler une conversation que j'ai eue avec les membres de la C. G. T.

M. Clémenceau raconte la visite que chacun connaît. Quelqu'un se lève et dit : « Moi, je suis l'homme de la légalité ». Je l'ai félicité. Le lendemain, j'ai appris que c'était Bousquet!

M. WILLM. — Vous l'avez fait arrêter.

M. CLEMENCEAU. — On me reproche d'avoir déposé trop de projets. Je ne les oublie pas. Je n'oublie pas les retraites ouvrières (Rires).

Quand on examinera votre projet, M. Millerand, je crois qu'on y trouvera beaucoup de poudre aux yeux.

M. MILLERAND proteste.

M. CLEMENCEAU. — Vous ne vous occupez pas des personnes, ce n'est pas d'un grand politique.

Vous formulez des critiques empruntées à la presse nationaliste. (Applaudissements à gauche).

Vous vous livrez à un exercice facile. Vous prévoyez le passé. (Rires).

J'ai soutenu le gouvernement dont vous faisiez partie et, un peu grâce à moi, je le dis, ce gouvernement a donné comme marque de sa prévoyance, le fort Chabrol. (Applaudissements à gauche).

M. MILLERAND. — Il n'y a pas eu de sang versé.

M. CLEMENCEAU. — Il y en eût à Chalon. (Bruit. La gauche applaudit M. Clémenceau).

M. CLEMENCEAU. — La question était plus facile et pendant 17 jours, le ministère de haute prévision n'a pu la résoudre.

Les uns me reprochent la faiblesse; d'autres la violence.

On me reproche d'avoir facilité les trains de plaisir, quand j'autorisais les trains de pèlerinages. Qu'auriez-vous dit si je les avais gênés?

Tous les députés du Midi nous assiégeaient pour nous les demander.

M. RENEZECH. — Je n'ai rien demandé moi.

M. CLEMENCEAU. — Si nous ne l'avions pas fait, il se serait produit des troubles graves que nous n'aurions pu empêcher.

Les colonels écrivaient : « Nous ne répondons pas de nos hommes ».

M. DU HALGOUET proteste.

M. CLEMENCEAU. — Nous avons consulté les préfets et les bons citoyens.

Une voix. — Qui ?

M. CLEMENCEAU. — L'ordre a été maintenu (Mouvement).

Une voix. — Vous avez arrêté Ferroul.

M. CLEMENCEAU. — On nous reproche les subventions municipales. Le préfet de l'Hérault nous conseillait la résistance et écrivait un mois après qu'elle était impossible (Mouvements divers)

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour empêcher les violences. J'ai donné des conseils officieux J'ai écrit une lettre bienveillante.

Nous avons été imprévoyants ! Vous auriez fait mieux, j'en suis sûr !

Nous avons fait ce que nous avons pu, nous sommes de simples réformateurs, nous n'avons jamais présenté de programme fallacieux que nous ne pouvions réaliser (Applaudissements à gauche — Rumeurs à l'extrême-gauche).

On ne peut nous reprocher qu'une seule chose : avoir fait des réformes et tenu nos promesses (Protestations à l'extrême-gauche).

Je ne dis pas que si nous étions renversés la République pût en souffrir un grand préjudice.

A droite. — Non !

M. CLEMENCEAU. — Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la République.

Je vais vous annoncer une bonne nouvelle: Le général Baillaud est parti seul à Béziers avec un fanion au devant des mutins qui sont rentrés dans l'ordre (Applaudissements).

M. MILLERAND applaudit (Sensation).

M. CLEMENCEAU. — Jugez-nous d'après les difficultés de la situation.

Nous sommes dans une situation où les hommes demandent un sauveur ou un gouvernement. Le sauveur c'est l'oppression, c'est la réaction (Applaudissements).

Nous ne sommes pas des sauveurs, nous nous sommes peut-être trompés, vous vous êtes trompé aussi, M. Millerand.

A gauche. — Oui

M. CLEMENCEAU. — Soyez indulgent.

M. MILLERAND. — Je le suis aux hommes (Bruit)

M. CLEMENCEAU. — Dans les causes de la crise, il faut faire entrer en ligne de compte l'abaissement de certains caractères. On ne paie pas l'impôt par peur, on va aux meetings par peur (Protestations)

M. CLEMENCEAU. — Nous prenons toutes nos responsabilités ; nous demandons à la Chambre de les prendre avec nous car si nous n'avons pas la confiance, nous n'avons qu'à nous retirer. (Sourires).

Par notre passé jugez de notre action future. (Rires). Si vous n'avez pas confiance, j'ai une nouvelle à vous annoncer : Le prochain Cabinet est prêt. (Vile applaudissement à gauche).

**M. JAURÈS**

M. JAURÈS à la parole. — Je n'interviens pas dans le dialogue qui s'ouvre entre MM. Millerand et Clémenceau, j'y suis désintéressé. (Rires).

Je ne reprocherai pas à M. Millerand de s'offrir, je déteste les ambitions qui se taisent (Applaudissements).

Le grand mérite du régime républicain est de permettre à quiconque de venir dire ici : « Voilà ce que je veux et j'engage ma responsabilité.

M. RIBOT applaudit.

M. JAURÈS. — Je reproche à M. Millerand de n'avoir pas fait entendre une parole d'apaisement. (Applaudissements sur divers bancs).

Je ne voterai pas pourtant pour le Gouvernement qui a commis de lourdes fautes, pour lequel ne s'ouvre qu'une issue : Aller jusqu'au bout de la répression.

M. CLEMENCEAU. — Je ne suis pas un sauvage.

M. JAURÈS. — Contre qui avez-vous engagé la lutte ? Contre un peuple entier sans distinction de parti ni de classe. Que pourront contre cette folie qu'a déchaînée la misère, que pourront vos bataillons. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

A quel effroyable drame de conscience, avez vous condamné les soldats.

Le recrutement régional n'est pas seul coupable.

M. RIBOT. — C'est M. Hervé le coupable et vous l'avez approuvé. (Vife applaudissements sur divers bancs et à Droite et sur quelques bancs à Gauche).

M. JAURÈS. — C'est une diversion usée. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche).

M. RIBOT proteste au milieu du bruit.

M. JAURÈS. — Vous êtes coupable, M. Ribot, d'avoir donné au Gouvernement le blanc-seing dont il a abusé. (Applaudissements sur les mêmes bancs).

M. Clémenceau a dit : On me reproche tantôt les compliscances, tantôt les violences : vous vous adressez ainsi des reproches à vous-même car il suffit de rapprocher vos actes : Vous êtes la contradiction vivante. (Rires).

Vous leur avez donné le pavillon de la légalité et vous les frappez maintenant. (Applaudissements à Gauche) et le lendemain des arrestations votre communiqué aux journaux dit que tout est réglé.

M. CLEMENCEAU. — Je n'ai rien communiqué aux journaux.

M. JAURÈS. — Je ne vous donnerai pas me confiance à cause du mélange de violences et de faiblesse qui caractérise votre politique. Vous n'avez plus votre liberté d'action ; vous êtes nécessairement la guerre civile. (Applaudissements à l'Extrême-Gauche).

**M. l'abbé LEMIRE**

M. L'ABBÉ LEMIRE monte à la tribune. — On crie : Clôture !

M. LEMIRE. — En entrant dans cette enceinte, j'ai décidé de refuser ma confiance au Cabinet.

Je lui ai donné le crédit de trois jours qu'il demandait. Nous ne sommes plus en état de discuter : le sang a coulé. La population ne consentira pas à avoir des relations avec un Gouvernement que sépare d'elle des cadavres.

Notre devoir est de ne pas imposer au Gouvernement une tâche qu'il ne peut remplir. (Applaudissements).

**LES ORDRES DU JOUR**

Il y a quatre ordres du jour.

Le premier de M. REINACH : « La Chambre confiante dans le Gouvernement pour assurer le respect de la loi et hâter la pacification du Midi et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Le deuxième de M. Em. BROUSSE : « La Chambre convaincue que la disparition du Gouvernement peut seule amener la pacification du Midi passe à l'ordre du jour. » (Rires).

M. BROUSSE se rallie à l'ordre du jour ALDY ainsi conçu :

« La Chambre profondément attristée des événements du Midi et demandant la mise en liberté des viticulteurs arrêtés passe à l'ordre du jour ».

MM. GOUZY et GERALD présentent un quatrième ordre du jour exprimant la confiance dans le Gouvernement.

M. CLEMENCEAU. — Le Gouvernement accepte l'ordre du jour de M. Gourzy.

Mais la priorité est demandée par M. Reinach. MM. Gourzy et Gérald se rallient à l'ordre du jour Reinach que M. Clémenceau accepte.

M. CAMUZET dépose un cinquième ordre du jour de confiance mais engageant le Gouvernement à une énergique répression.

On vote sur la priorité demandée par M. Reinach.

Le vote a lieu au milieu de le plus vive agitation. M. Clémenceau, très entouré, discute avec ardeur ; l'hémicycle est envahi.

On annonce qu'il y a pointage ; les députés se répandent dans les couloirs discutant avec animation. Au bout de 35 minutes, M. Brisson remonte à son fauteuil. Les députés rentrent de tous côtés.

**VOICI LE RESULTAT DES VOTES**

Pour la priorité 328 contre 227.

Ces chiffres sont accueillis par des rires ironiques et par les vociférations de l'Extrême-Gauche.

M. Paul CONSTANT crie à la majorité : Assassins ! C'est le suicide de la République.

Le président le rappelle à l'ordre.

On vote sur l'ordre du jour Reinach. Il y a pointage encore.

Pendant qu'il est procédé à cette opération. M. Dubief demande à la Chambre de siéger samedi.

M. CAILLAUX déclare que le Gouvernement n'a qu'un désir : celui de voir le projet voté le plus rapidement possible.

Le pointage du scrutin sur l'ordre du jour Reinach donne les résultats suivants :

Pour 327 contre 222.

On décide à main-levée de tenir aujourd'hui deux séances.

M. LASIES. — Et personne ne viendra.

La séance est levée à 8 h. 15.

## COMME EN RUSSIE

Dites donc, « Réveil », et vous tous les sensibles humanitaires, si vous nous parliez un peu du « tzar rouge », des cosaques brutaux, de l'« autocratie assassine » ?

Voilà bien le moment de jeter vos vertueuses tirades contre « les crimes du tzarisme », contre la férocité du buveur de sang qui, tapi au fond de son palais et claquant des dents, ordonne massacres et tueries !

Seulement, pas n'est besoin de franchir des milliers de verstes pour atteindre le crusl autocrate.

Il est en France, il est à Paris, il veille place Beauvau, l'homme aux mains rouges.

Déjà on pouvait dire à cet homme, comme Macbeth à l'assassin :

— Il y a du sang sur ton visage.

Maire du XVIII^e arrondissement de Paris, sous la Commune, Clémenceau a laissé assassiner les généraux Lecomte et Thomas.

Trente-six années ont passé sur cette tache qui ensanglante son passé sans pouvoir l'effacer.

Et maintenant, voici que par sa faute encore le sang coule, sang de soldats, sang de citoyens, sang de femmes et d'enfants.

Par sa faute, dis-je !

Il y a un mois que cette tragédie se prépare et s'annonce. Ces cohues innombrables qui s'assemblaient, s'agitaient, s'emballaient sous le soleil du Midi devaient fatalement s'enflammer.

« Aujourd'hui affamés, demain révoltés », disaient les pancaries. Et ils portaient triomphalement des potences au haut desquelles les fraudeurs se balançaient en effigie. Ils lançaient des **ultimatum**. Ils fixaient une date : « C'est pour le 11 juin, disaient-ils. Alors ce sera le refus de l'impôt, le fin de toute vie administrative dans le Midi, la révolte des gueux, si le gouvernement ne fait rien pour nous. »

Et le gouvernement ne laissait rien. Si, il festoyait. M. Fallières allait parader à Lyon, M. Clémenceau allait banqueter et plaider la cause du Bloc à Clermont-Ferrand, toute la **Camarilla** gouvernementale se ruait au festins et noces pour fêter les rois et les reines.

Et dans le Midi ? Le gouvernement, par peur électorale, laissait l'orage monter. Que dis-je ? Il accumulait lui-même l'électricité : il encourageait officiellement les manifestations. Lui, si enclin à interdire aux compagnies de chemin de fer d'accorder des tarifs réduits aux pélerins, ordonnait à la Compagnie du Midi d'organiser des trains spéciaux à demi-tarif, il faisait pavoiser les préfectures, il ordonnait l'illumination des édifices publics, et les préfets souriaient par ordre à ces masses soulevées et menaçantes.

Que demandaient-elles ces masses ?

Qu'on poursuive les fraudeurs même s'ils sont le beau-frère d'un ministre ou la beau-frère du Grand-Maître de la maçonnerie ; qu'on protège les honnêtes vignerons en appliquant la loi, ou qu'on fasse des lois nouvelles, si c'est nécessaire, pour empêcher les frelateurs de poursuivre leur trafic scélérat.

Et le gouvernement laissait le glaive de la justice dans le fourreau. Peut-on sévir contre des amis politiques ?

Et le gouvernement laissait passer des semaines et des semaines avant d'apporter au Parlement un projet de loi pouvant calmer les impatiences méridionales.

Et voilà qu'après tant d'insouciance, tant de connivence, tant de tergiversation, M. Clémenceau est pris soudain de sa « fureur autocratique ».

Il brusque les choses, il fait arrêter ceux dont il a encouragé la campagne, il lance ses gendarmes et mobilise des corps d'armée.

Et ce qui devait arriver arrive.

Des ordres si pressants et si sévères se heurtant à une agitation si longtemps entretenue et si tendue amènent des collisions effroyables.

Le fils rouge dame le pion au « tzar rouge ».

Les feux de salve lauchent les foules d'affamés — comme en Russie.

Les gendarmes se montrent féroces — comme les cosaques en Russie.

Et les régiments se révoltent — comme en Russie.

Et, toujours comme en Russie, on passe les télégrammes au caviar !

La bureaucratie radicale n'a rien fait pour soulager ces multitudes malheureuses.

L'autocratie jacobine les sabre et les fusille.

Et l'anarchie gouvernementale aboutit à l'anarchie militaire.

Et maintenant, « Réveil » et sensibles humanitaires, parlez-nous du « pendeur de toutes les Russies » ; l'opinion publique vous répondra avec tout le Midi : A bas Clémenceau !

Et vous aurez beau multiplier vos genuflexions devant votre idole ministérielle ; vous aurez beau dans votre Irénéide de courtisanerie plaider les circonstances atténuantes en faveur de cet homme, l'opinion publique, moins servile et plus indépendante dans ses jugements vous répondra : Clémenceau est un assassin !

DEM.

## ÉCHOS

**VOTES DE NOS DÉPUTÉS**

Scrutin sur l'amendement de M. Gioux, tendant à la suppression du dernier paragraphe de l'article 6 du projet de loi relatif au mouillage des vins. (Résultat du pointage.)

Ont voté pour : MM. Cochin, Dansette, Defontaine, Delecroix, Dehove, Dron, Groussau, Guislain, Le Roy, Pasqual, Vandame.

Ont voté contre : MM. Deleune, Delory, Durre, Flévet, Ghesquière, Gonlaux, Guesde, Melin, Selle.

M. Lemire n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'amendement de M. Camuzet au dernier paragraphe de l'article 6 du projet de loi relatif au mouillage des vins.

Ont voté pour : MM. Delaune, Delory, Durre, Flévet, Ghesquière, Guesde, Melin, Selle.

Ont voté contre : MM. Cochin, Dansette, Defontaine, Delecroix, Dehove, Dron, Groussau, Guislain, Le Roy, Pasqual, Vandame, Gonlaux, Lemire.

**LE DÉPLACEMENT DU 84^e D'INFANTERIE**

Le bruit court à Avesnes, paraît-il, que le 84^e d'infanterie, qui y tient garnison, ainsi qu'à Landrecies et au Quesnoy, serait désigné pour permuter avec le 109^e de ligne à Narbonne.

Cette nouvelle, qui provoque une vive émotion dans le pays d'Avesnes, d'où sont originaires la plupart des soldats du 84, n'a été ni confirmée, ni démentie.

Elle paraît plutôt avoir été lancée par un mauvais plaisant, qui aura oublié qu'à cause du recrutement régional on ne peut envoyer dans le Midi un régiment du Nord.

**LA JEUNE GARDE**

La « Jeune Garde » vient de paraître.

Ses articles traitant d'actualité sont très remarquables.

C'est ainsi que nous devons signaler:

La « Jeune Garde », par l'abbé Baron.

La « La Vigne et la Betterave, par H. Comtois.

Les vraie coupables, par H. Bazire.

La « Tribune Libre ; les conseils pratiques pour l'étude.

Mais ce qui donne surtout à ce numéro un intérêt particulier c'est le grande place laissée aux questions de gymnastique.

Les porte-drapeaux trouvent sous la signature du capitaine Magniez de précieuses indications sur le port et la saint du Drapeau.

Une étude intéressante de M. V. de Laprade du « Correspondant » explique très clairement ce qu'il faut entendre par gymnastique.

A propos du concours de Cassel du 30 juin prochain auquel prendront part plus de 30 sociétés catholiques sont donnés des renseignements complets sur les conditions vraiment avantageuses concédées aux amateurs par la Compagnie des Chemins de fer du Nord.

Enfin la chronique des groupes fournit sur la Jeunesse Catholique du Nord des détails suggestifs prouvant sa vitalité.

Abonnement simple pour le Nord, 2 fr.50 par an. — France 3 fr.

S'adresser à M. Jules Dhelin, trésorier, 4, rue Saint-Pierre, à Lille.

**LA COURSE DE PARIS-OSTENDE-PARIS**

Les voitures de la course de l'« Auto-Club Paris-Ostende-Paris (800 kilomètres), venant de Boulogne, sont passées à Dunkerque hier, vendredi, à partir de huit heures et demie.

Arrivant par la porte de Calais, elles suivaient les rues de Paris, de l'Abattoir, Vauban, des Quatre-Ecluses et de Furnes.

Le tricar Curquin et Coudert (18) a brisé sa suspension d'essieu au coin de la Manutention.

Une moto a également dû s'arrêter rue de Paris. La réparation fut assez longue et le véhicule a rebroussé chemin.

Le trajet était marqué par des mâts-pavillons.

Les curieux étaient assez nombreux.

## Un grand concours de gymnastique

### ET UNE AGRÉABLE EXCURSION

Le dimanche 30 juin aura lieu à Cassel le IV^e Concours annuel des Sociétés catholiques de gymnastique.

L'Union des S. C. G. N. comprend, à l'heure actuelle une quarantaine de sociétés ayant des effectifs très nombreux. C'est dire combien les concours seront intéressants.

D'autre part, on sait combien il est agréable de villégiaturer à Cassel.

Nos lecteurs apprendront donc avec plaisir que le 30 juin, la Compagnie du Nord délivrera dans toutes les gares du Nord et du Pas-de-Calais des billets d'excursion (individuels et de famille) valable une journée et comportant des réductions de 20 à 71 %.

## Gazette du Nord

Vendredi matin, est décédé à PARIS, à l'âge de 39 ans, **M. l'abbé Vanheul**, ancien vicaire à Marcq (Saint-Vincent), puis aumônier du Patronage Saint-Stanislas, Vauban (Lille), en dernier lieu aumônier de l'Œuvre de la première Communion et des Orphelins apprentis à Paris-Auteuil. Partout où M. l'abbé Vanheul a passé, il a laissé le meilleur souvenir. Son caractère aimable et généreux lui avait fait gagner, surtout à Vauban, l'estime de tous. M. l'abbé Venheul est le beau-frère de M. Daubresse-Vanheul, ancien président du Cercle Saint-Louis (Wazemmes), à Lille.

On nous annonce la mort :

**A TOURCOING**, de **M. Louis Vallé**, docteur ès-sciences, professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur, pieusement décédé, à l'âge de 38 ans.

**A DOUAI**, de **Mlle Isabelle Delcroix**, fille de M. et Mme Louis Delcroix, pieusement décédée dans sa 19^e année.

Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Pierre ou jourd'hui, à onze heures.

**A BAVAY**, de **M. Veriet**, dont les funérailles auront lieu à l'église de Bavay, le samedi 22 juin, à 8 heures et demie.

Nous recommandons ces prières à l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

## Un tract gratuit

A l'occasion du 25^e anniversaire de la mise en vigueur des funestes lois scolaires qui ont fait de nos écoles, **des écoles sans-Dieu**, le gouvernement se propose, le 30 juin, de rendre de grands honneurs à **Jules Farry**, leur principal auteur.

Un tract de deux pages vient d'être imprimé pour montrer l'action néfaste de ces lois, et pour signaler aux parents le mal fait aux générations qui sont passées dans les écoles laïques, depuis leur application.

Ce tract est intitulé « **L'ŒUVRE NEFASTE** ».

Désireux de le voir répandre dans toutes les familles, un catholique généreux nous en a commandé un tirage de 200.000 exemplaires, et il nous prie de les mettre **gratuitement** à la disposition de **nos amis** et **des personnes d'œuvres du diocèse de Cambrai.**

Exhortons les pères et mères de famille sur l'œuvre mauvaise de Jules Ferry !

**Répandons** dans tous les foyers « L'ŒUVRE NEFASTE » !

**Nota.** — 1. Les commandes peuvent être adressées dès maintenant à nos bureaux, 15, rue d'Angleterre, Lille ; elles seront servies d'après leur ordre d'arrivée.

2. Ceux de nos amis qui ont un colis de « Croix », soit quotidien, soit hebdomadaire, recevront gratuitement les tracts demandés, en une ou plusieurs fois — dans leurs colis.

3. Les personnes qui ne reçoivent pas de colis, auront à supporter le coût d'un postal qui s'élève à :

0,60 de 1 à 3 kilos, en gare
0,80 de 3 à 5 kilos —
1,25 de 5 à 10 kilos —

4. Un kilo contient environ 350 tracts.

N.-B. — *L'Inspection diocésaine nous prie de faire remarquer que ce tract ne doit être ni distribué aux élèves des écoles libres, ni apporté par eux en classe.*

FEUILLET

## LES IDÉES du professeur Furst

Le soir, M. Furst fit, pour la première fois, apparition dans le parloir ; mon oncle le reçut en l'appelant : « Mon cher confrère. » Le pauvre garçon, interdit, troublé, intimidé par le regard noir de ma tante... et plus encore par les beaux yeux de ma cousine, sentit un véritable soulagement à me voir là ; j'étais une figure de connaissance, dans ce milieu inconnu. Mon oncle commença à expliquer son affaire ; il parla archéologie, fit la roue, étala son érudition, cita un amas d'auteurs qu'il n'avait pas même lus ... parla druides, Gaulois, fouilles, anatomie, entassa tant de choses, d'arguments, de déductions et de dates, que nous en étions étourdis. Seul, M. Furst supporta courageusement. Seul, M. Furst tisea... Il n'entendait rien... il ne comprenait rien... Il regardait ma cousine Laurence tourner dans ses doigts fins son crochet d'ivoire, lever ses yeux bleus d'un air surpris en écoutant mon oncle, et se remettre à compter pieusement les points de son ouvrage... Et moi ? moi... je me sentais irritée, à cette vue une angoisse me serrait le cœur... ma tante tricotait près de la cheminée, et semblait ne s'apercevoir de rien... Je remarquai, enfin, que, de la poche de M. Furst, un bout de papier rose sortait, furtif... qu'allait-il tenter ? Avait-il l'audace de vouloir faire lire ses vers à Laurence ?... A ce moment, mon oncle prit sur la table un coffret... où étaient enfermées les reliques de la Druidesse... et l'ouvrant :

— Voici cette trouvaille dont je vous parle ! prononça-t-il majestueusement...

M. Furst tressaillit, et parut s'éveiller en sursaut ; il regarda machinalement l'objet, et murmura d'un ton vague...

— Ah !... fort bien.

— Superbe ! n'est-ce pas ? Admirable ! exclama mon oncle.

— Admirable ! répéta M. Furst, sans rien distinguer... car, à cet instant, il tenait dans ses doigts la feuille rose... et se demandait évidemment : oserai-je ? n'oserai-je pas ?

J'avais une velléité de le gifler, tant j'étais outrée ! Aimer une pareille sotte !... Je vis passer devant la lenêtre le pharmacien Darès, ennemi particulier de mon oncle, qui vainement avait insisté pour examiner les objets découverts.

— Voici M. Darès ! dis-je...

Mon oncle ferma précipitamment le coffret, et le tendit à M. Furst.

— Vite ! Prenez ceci... Il ne faut pas que le pharmacien nous voie... Monsieur, je compte sur vous ; je vous confie ce que j'ai de plus précieux. Emportez ce coffre ; préparez ce soir-même les étements du mémoire que nous rédigerons ensemble... demain il y a une séance solennelle de la Société d'archéologie... je ferai mon rapport, nous lirons vos notes... et nous déciderons ce que nous devons faire...

M. Furst, ahuri, bouleversé, n'ayant pas écouté un mot des discours de mon oncle, prit le coffret et se leva, laissant tomber de ses doigts crispés la fameuse lettre rose... Je la ramassai et la mis dans ma poche... Le pharmacien entra ; mon oncle et lui se serrèrent la main avec les dehors de la plus affectueuse politesse, alors que tous deux se détestaient cordialement... M. Furst, reconduit à la hâte, se trouva dans la rue, avec la Druidesse de Sainte-Pazanne...

— Eh bien ! dit le pharmacien qui était le secrétaire de la Société d'archéologie... C'est demain, donc, que vous nous montrerez cette fameuse trouvaille ! Il se pourrait, Monsieur le Président, que cela vous valût les palmes d'officier d'académie, ce dont je serais charmé !

Je laissai mon oncle s'épanouir à ces flatteries faites par un envieux, et qui pourtant chatouillaient sa vanité... et je montai dans ma petite chambre... bouleversée de fureur... (je le croyais, du moins)... contre la sottise de M. Furst, assez maladroit pour s'éprendre de ma niaise cousine... Que pouvait-il lui dire ?... Je me figurais une poésie délirante... où il était question de désespoir, de mort, de sanglots, et de rêves brisés... J'ouvris le papier. En effet, c'étaient des vers... des lignes d'inégale longueur remplissant quatre pages... Je lus la première ligne, qui était celle-ci : « O Stella ava... » Des vers latins !!!... J'éclatai de rire... O original M. Furst ! qui croyait toucher le cœur d'une femme en lui faisant une déclaration en vers latins !... Je me figurais Laurence regardant ceci de son grand air majestueux, avec son calme imperturbable, et je m'endormis en riant...

Ce fut un grand jour, pour mon oncle, que celui où il dut lire, devant la Société d'archéologie de Sainte-Pazanne, le récit de ses fouilles... La séance devait avoir lieu à midi ; plusieurs savants des « villes » environnantes avaient été convoqués ; une solennité très grande était donnée à cette réunion, car, l'imagination s'en mêlant, on espérait que cette découverte n'était que le prélude de beaucoup d'autres plus importantes. Pourquoi ne trouverait-on pas dans le même tumulus d'autres débris du passé : des bijoux, des ustensiles précieux, des poteries. — même d'autres fragments de la « Druidesse », qui était représentée par un reste vraiment trop mince ? Que faire d'un simple tibia (ou péroné ?) A Cuvier lui-même, il fallut plus que cela, pour reconstruire en idée les gigantesques squelettes des mammouths, mégalosaures, ptérodactyles, et autres monstres antédiluviens, dont les noms scientifiques sont aussi horribles qu'ils pouvaient l'être eux-mêmes !

Comment, sur cette parcelle d'os, reconstruire les mœurs, usages, vie, costume et histoire de la « Druidesse ». Il fallait toute l'imagination de mon oncle... qui pourtant avait déjà quelques données, et nous parlait d'une prêtresse enterrée vive : — ce sujet lui paraissait particulièrement dramatique, — il prétendait avoir puisé les éléments de cette hypothèse dans les inscriptions d'une des stèles qui ornaient le musée de Sainte-Pazanne. Mon oncle, dès le matin, mit sa redingote des jours de fête, et, après avoir relu ses notes, courut chez M. Furst, pour recueillir son avis sur la question. M. Furst était absent ; mais il avait laissé, dit sa propriétaire, un coffret et une lettre que M. Darès venait d'emporter chez lui... Mon oncle poussa un cri de désespoir.

— Mon coffret !... chez Darès !... tout est perdu !...

Haletant, il courut dans la boutique du pharmacien, qui, en ce moment, confectionnait des pilules, et vit entrer le président avec le plus grand sang-froid...

— Monsieur !... cria mon oncle, où est ce coffret !... où est cette lettre qui m'était destinée ?... Comment avez-vous osé vous les approprier !...

— Mon cher président, calmez-vous ; lettre et coffret sont en sûreté dans la grande salle de la mairie ; j'ai déposé le tout, en présence de témoins, — dont M. le Commissaire — sur la table des séances... M. le Commissaire a pris la clef, et nul, pas même vous, ne pénétrera dans le local qui contient ce précieux dépôt !...

— C'est inqualifiable, hurla l'oncle Jean, dans un accès de rage... Le coffret et les objets qu'il contient sont à moi !

— Pas tout à fait répondit effrontément Darès, dont le sourire narquois était exaspérant... Les objets appartiennent aussi à la ville de Sainte-Pazanne; d'abord, parce qu'ils ont été découverts sur le territoire municipal; ensuite, parce que vous n'étiez pas seul, lors de la découverte... M. Musart et le serrurier Labasse y ont autant de droit que vous !... quant au coffret, on vous le rend